

CALENDRIER DES FORMATIONS AUX ASSOCIATIONS



DIRECTION DE LA RELATION AU CITOYEN
Service Démocratie Locale, Vie associative
Maison des droits de l'Homme & des associations

Informatique

Communication

Gouvernance associative

Comptabilité associative

Financements

Le service démocratie participative, vie associative est un service municipal dont un des objectifs est de vous aider en tant que bénévole ou dirigeant pour la mise en œuvre de votre projet associatif.

Les séances d'information ont pour objectif de fournir des connaissances globales et/ou plus spécifiques sur le fonctionnement et la gestion d'une association déclarée. Elles sont destinées aux bénévoles associatifs, qu'ils assument ou non des responsabilités, afin de les aider à administrer leur association dans le respect de la législation et des obligations liées à la bonne gestion.

Les intervenants chargés des séances d'information sont des professionnels qui ont une compétence reconnue dans leur domaine. Vous pouvez aussi nous solliciter pour la mise en œuvre de séances sur des thèmes qui vous semblent importants d'approfondir. Certaines séances sont proposées en partenariat avec l'OMJC (Observatoire des Mutations de la Jeunesse et de la Citoyenneté).

Dix outils collaboratifs sur Internet pour s'organiser dans l'association

Durée	Horaires	Dates	Lieu
3 heures	9h – 12h	samedi 14 mars	CIJ-Ferme Dupire

Objectifs

- ✓ Découvrir les nouveaux outils utiles pour travailler à plusieurs à distance : partager un écran pour collaborer avec un autre bénévole sur un projet, réserver une date pour la prochaine réunion, diffuser le planning des dates clés de la vie de l'association ou répartir aisément les tâches qui incombent à chacun pour un événement.
- ✓ La liste des outils collaboratifs de travail à distance est longue ! Il est difficile de s'y retrouver et de faire un choix dans tous ces services.
- ✓ Aussi, nous vous proposons une sélection d'outils collaboratifs indispensables pour s'organiser au mieux ensemble. Ils sont gratuits et faciles, libres à vous d'utiliser ceux appropriés à vos besoins.

Graphisme : créer son identité visuelle avec des outils libres

Durée	Horaires	Dates	Lieu
3 heures	9h -12h	samedi 21 mars	Ferme Dupire

Objectifs

Aujourd'hui, il est possible de créer ses tracts, ses affiches, ses cartes de visite ou bien encore ses illustrations et ses images avec des logiciels libres.

Que le document final prenne la forme papier ou numérique, cette formation, aussi pratique que théorique, vous permettra de travailler textes, images et/ou pdf en vue d'une impression et d'une mise en ligne.

Intervenant : François-Charles LIBER de l'OMJC

Prendre la parole en public

Durée	Horaires	Dates	Lieu
3 heures	9h – 12h	samedi 28 mars	Ferme Dupire

Objectif

Former les bénévoles dans l'optique de communiquer pour valoriser, motiver le bénévolat au sein de leur association.

Contenu

La formation alternera les mises en situation avec les exercices.
L'improvisation permet de donner des outils concrets qui permettront aux participants d'améliorer le rapport à l'autre tout en gardant leur propre personnalité.

- ✓ Prendre conscience de mes attitudes qui peuvent fermer ma convivialité (gestes parasites, contraire à la neutralité)
- ✓ Conscientiser mon attitude et celle de l'autre
- ✓ Porter de l'intérêt à l'autre, c'est le regarder vraiment
- ✓ Ouvrir sa stature physique
- ✓ Poser le regard – mises en situations
- ✓ Oser prendre la parole (articulation, porter la voix etc)

Les ressources humaines associatives et la fonction employeur

Durée	Horaires	Dates	Lieu
3 heures	9h – 12h	samedi 4 avril	MDH & asso

Objectifs

De la gouvernance à l'adhésion, du service civique aux salariés, l'association repose sur une gouvernance particulière pouvant associer différents types d'acteurs : dirigeants, bénévoles, salariés... l'articulation de ces différents statuts d'acteurs n'est pas aisée et implique parfois d'être clarifiée afin que chacun puisse trouver sa place et connaître les missions qui lui sont confiées.

Contenu

- ✓ explication de l'utilité et des obligations d'outils
- ✓ charte du bénévolat, règlement intérieur, fiche d'adhésion et cartes, conventions, les différents contrats de travail, fiches de missions et postes
- ✓ le rôle des réunions différenciées pour une meilleure efficacité
- ✓ gérer les ressources humaines : mobiliser les compétences et les acteurs
- ✓ le cadre juridique de la responsabilité pénale
- ✓ l'administration des ressources humaines : faciliter la fonction employeur

Intervenant : Stéphane EKKER

Montage de projet de A à Z

Durée	Horaires	Dates	Lieu
6 heures	9h – 12h et 13h30-16h30	vendredi 15 mai	CIJ / Ferme Dupire

Objectif

En se basant sur des exemples concrets et en fonction des projets des participants, la formation aura pour objectif de connaître les étapes de conception de projet afin de répondre aux besoins repérés et de développer l'association.

Qui est concerné

Toutes les associations : création, renouvellement de projets, actions et activités.

Contenu

- ✓ l'adéquation entre l'action et le projet associatif
- ✓ l'évaluation des besoins
- ✓ la définition des objectifs
- ✓ les partenariats
- ✓ la mobilisation des moyens humains et financiers
- ✓ le plan de communication
- ✓ les étapes de mises en œuvre
- ✓ l'évaluation

Intervenante : Laure LIBER de l'OMJC

La comptabilité associative

Durée	Horaires	Dates	Lieu
3 heures	9h – 12h	samedi 26 septembre	Hôtel de ville, salle Vigourel

1^{er} module - objectif

Généralités et principes de base

Contenu

- ✓ Obligations comptables
- ✓ Comptabilité de trésorerie et d'engagements
- ✓ Comptes annuels (bilan et comptes de résultat) et plan comptable associatif

Durée	Horaires	Dates	Lieu
3 heures	9h – 12h	samedi 3 octobre	Hôtel de ville, salle Vigourel

2^{ème} module - objectif

Préparer un bilan comptable

Contenu

- ✓ Fonds associatifs et subventions
- ✓ Immobilisations
- ✓ Achats et ventes
- ✓ Personnel
- ✓ État et opérations financières

Durée	Horaires	Dates	Lieu
3 heures	9h – 12h	samedi 10 octobre	Hôtel de ville, salle Vigourel

3^{ème} module - objectif

Cas pratique et synthèse

Créer son site internet

Durée	Horaires	Dates	Lieu
9 heures	9h – 12h	samedi 14, 21 et 28 novembre	CIJ-Ferme Dupire

La communication d'une association joue un rôle important dans la réussite de ses projets. Internet est à l'heure actuelle incontournable en termes de communication. Mais pas de panique, créer un site internet n'est pas si sorcier quand on est aidé. Trois modules vous sont proposés (sur le logiciel SPIP).

Module 1 – objectif

Installation d'un gestionnaire de contenu, découverte des fonctions et paramétrage du logiciel.

Module 2 – objectif

Utiliser un gestionnaire de contenu : création du contenu du site, avec articles, images, photos, liens hypertexte...

Module 3 – objectif

Personnalisation assistée des sites des stagiaires.

La formation est gratuite, ouverte à toutes les associations et exige un pré-requis à savoir maîtriser l'outil traitement de texte.

L'inscription oblige à suivre les trois modules de formation et le nombre de places est limité. Une seule personne est acceptée par association.

Intervenant : François-Charles LIBER de l'OMJC

Diversifier ses ressources associatives

Durée	Horaires	Dates	Lieu
5 heures	9h30-12h et 14h-16h30	vendredi 20 novembre	CIJ-Ferme Dupire

Objectifs

Financer les projets en diversifiant les ressources associatives en toute connaissance des démarches et des obligations pour l'organisation d'actions d'autofinancement et campagne de financement participatif (aussi appelé «crowdfunding»).

Contenu

- ✓ panorama des ressources associatives
- ✓ organiser des actions d'autofinancement
- ✓ les partenariats avec les entreprises
- ✓ comprendre le fonctionnement des plateformes de financement participatif
- ✓ préparer et animer une campagne de financement participatif

Utilisation des logiciels libres

Durée	Horaires	Dates	Lieu
3 heures	9h –12h	tous les samedis matins	CIJ-Ferme Dupire

Les logiciels libres sont des outils informatiques fiables, évolutifs, performants et gratuits. Quel que soit le secteur d'activité de l'association ou le niveau de responsabilité, il devient indispensable d'y être initié.

Destinée à développer les utilisations des logiciels libres, « Libre à Vous » est une permanence ouverte à tous, qui se déroule tous les samedis matins, de 9h à 12h, au Centre d'Infos Jeunes à Villeneuve d'Ascq (Ferme Dupire, rue Yves Decugis).

Vous bénéficierez d'un soutien professionnel en réponse à vos questions, de conseils et d'aide à l'installation.

Intervenant : François-Charles LIBER de l'OMJC

RDV par créneau d'une heure, inscription au 03 28 80 54 25

Infos pratiques

Lieux et inscription

L'inscription peut se faire : via internet, le coupon réponse des plaquettes, par le biais du service au 03 20 43 50 11 ou par e-mail : flamamra@villeneuvedascq.fr
Toutes ces séances sont gratuites, mais la **présence est obligatoire après inscription.**

Les formations ont lieu les samedis de 9h à 12h à l'hôtel de ville, salle Vigourel au 1^{er} étage et pour l'informatique à la ferme Dupire.

Les places sont limitées à une personne par association pour les formations informatiques et à deux personnes par association pour les autres sessions. Lorsque vous vous inscrivez et que finalement vous ne pouvez plus assister à la séance, prévenez-nous, cela nous permettra d'en faire profiter une autre association.

INSCRIPTION AUX SESSIONS DE FORMATION

Toutes ces informations sont traitées par la Maison des droits de l'Homme et des associations qui instruit les demandes et organise les formations proposées aux associations. Ces informations sont, le cas échéant, communiquées aux intervenants. Elles sont anonymisées chaque année.
Conformément aux dispositions légales en matière de protection des données à caractère personnel vous disposez de droits (opposition, accès, rectification, effacement, limitation, portabilité) sur les données qui vous concernent– Vous pouvez exercer vos droits en contactant le délégué à la protection des données (DPO) (dpo@villeneuvedascq.fr ou Hôtel de ville - direction des Systèmes d'information).

Le PIVA (Point d'Information à la Vie Associative) de la Maison des Droits de l'Homme et des associations est à votre disposition pour aider toutes les associations villeneuvoises :

- ✓ À la création d'association, modifications de vos statuts, aide administrative
- ✓ À la communication, sur le site de la ville, dans La Tribune
- ✓ Au soutien de la gestion associative

Pour répondre au mieux à vos attentes, il est souhaitable de prendre rendez-vous par téléphone au 03 20 43 50 11, Maison des droits de l'Homme & des associations, 89 chaussée de l'Hôtel de Ville 59650 VILLENEUVE D'ASCQ, ouverture de 9h à 12h et de 14h à 17h du lundi au vendredi (sauf le mercredi).

Calendrier des formations

THÈMES	DATES	MÉMO INSCRIPTION
INFORMATIQUE : 10 outils collaboratifs sur Internet pour s'organiser dans l'association page 3	samedi 14 mars 2020	
INFORMATIQUE : graphisme, créer son identité visuelle avec des outils libres page 4	samedi 21 mars 2020	
COMMUNICATION : prendre la parole en public page 5	samedi 28 mars 2020	
GOUVERNANCE ASSOCIATIVE : les ressources humaines et la fonction employeur page 6	samedi 4 avril 2020	
GOUVERNANCE ASSOCIATIVE : montage de projet de A à Z page 7	vendredi 15 mai 2020	
COMPTABILITE : la comptabilité associative page 8	samedis 26 septembre, 3 et 10 octobre 2020	
COMMUNICATION : créer son site internet page 9	samedi 14, 21 et 28 novembre 2020	
FINANCEMENTS : diversifier ses ressources associatives page 10	vendredi 20 novembre 2020	
INFORMATIQUE : utilisation des logiciels libres page 11	Tous les samedis matins	



Coupon d'inscription aux sessions de formation

Pour vous inscrire, il vous suffit de remplir le coupon ci-joint et le renvoyer à la Maison des Droits de l'Homme et des associations, 89 chaussée de l'hôtel de ville 59650 VILLENEUVE D'ASCQ ou d'envoyer un mail : cheye@villeneuedascq.fr

Mme, M.

Adresse

Tél.

E-mail

Nom de l'association

Adresse

Tél.

Désire participer aux formations intitulées :

1 Date

2 Date

3 Date

4 Date

5 Date



Vous pouvez nous le retourner :

- ✓ par e-mail en pièce jointe : flamamra@villeneuedascq.fr
- ✓ par courrier postal ou en le déposant à l'hôtel de ville:
Maison des Droits de l'Homme et des associations,
89 chaussée de l'Hôtel de Ville 59 650 Villeneuve d'Ascq



INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS
à la Maison des droits de l'Homme & des associations
89 chaussée de l'Hôtel de Ville 59 650 Villeneuve d'Ascq

Janvier 2020 - Imprimé en mairie de Villeneuve d'Ascq